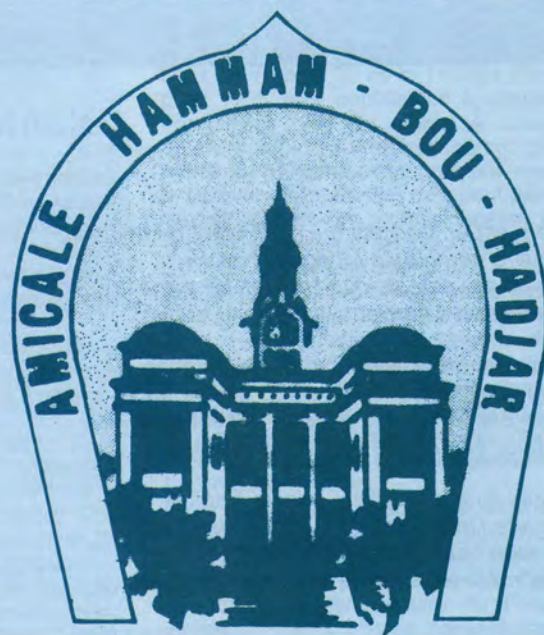


HAMMAM BOU HADJAR



*L*a monographie que vous allez lire m'a été envoyée par M. Joseph Garcia, ancien employé CFM Casablanca et M. Vincent Garcia, ancien employé de Mairie à Hammam-Bou-Hadjar. Je vous recommande vivement le livre remarquable de Georges-Emile PAUL, 505 rue du Bosquet, 34980 Saint-Gély-du-Fesc, tél. 67.84.09.06 (225 Frs port compris) qui est, bien sûr beaucoup plus complet et fourmille de détails intéressants.

Je vous signale aussi l'association des Anciens d'Hammam-Bou-Hadjar dont vous pouvez vous procurer l'autocollant auprès de M. Jacques BOUCHE, 1 rue Colbert, bât. A, 31400 Toulouse.

Je possède encore d'autres documents sur cette charmante cité, qui feront l'objet d'un autre article. A tous merci pour votre fructueuse collaboration.

Le 4 novembre 1873 était créée, par agglomération du douar Bou-Hadjar et d'une partie de ce qui constituait alors la vaste forêt domaniale de Keroulis, la commune de Hammam-Bou-Hadjar, au nom qui fait image et qu'on peut traduire "Le Bain de l'Homme de Pierre".

Rien de commun si ce n'est la superficie demeurée à peu près la même, entre le village qui n'était en 1873 qu'une théorie administrative et la magnifique commune que nous découvrons aujourd'hui (1959-1960) : 20.000 hectares défrichés dont 11.000 composent le plus riche vignoble d'Algérie.

Pour le visiteur qui se hisse au beffroi de l'Hôtel de Ville, dans cette incomparable tour de guet qui

domine de plus de 40m la région toute entière, Hammam-Bou-Hadjar révèle, jusqu'aux limites de la vue, l'inestimable richesse de ses terres que le travail de l'homme a su, partout, mettre en valeur. Quiconque a vu, de ce parfait observatoire, le vignoble dense et sain qui colore la plaine immense et toutes ces parcelles de cultures diverses là où, jadis, il n'était que friche, ne peut maîtriser un sentiment d'admiration né du témoignage de travail et de sacrifices que représente cette oeuvre particulièrement réussie des pionniers d'Algérie. Les yeux pleins de cette découverte, comment ne pas évoquer en effet ce qu'était cet horizon pour les concessionnaires de 1873? Un ensemble de marécages, de fourrés semés de lentisques, une forêt de palmiers nains et d'arbustes sauvages.

Qu'on était loin déjà de la prospère Dracones, cet évêché romain des premiers siècles créé sur la route des caravanes : cette voie naturelle qui venait d'Abdulae (Aïn-Témouchent) aboutissait à Portus-Magnus (Sain-Leu).

Après le passage des vandales au 5ème siècle de notre ère, et la déchristianisation totale du pays, Dracones disparut à jamais. Au plus retrouve-t-on parfois dans l'enceinte du fer à cheval -classé comme l'une des 7 merveilles de l'Algérie- quelques maigres vestiges d'un passé florissant !

Hammam-Bou-Hadjar est aujourd'hui une ville active de 15.000 habitants dont 12.000 de statut civil local. Cité modèle aux rues larges et propres, d'un tracé rectiligne, bordées de coquettes villas, l'agglomération qui ne peut tout à fait combattre son aspect d'un gros bourg de France, s'étend sans

cesse et se transforme heureusement. Plus de 500 logements y sont actuellement en construction, dont 1 cité musulmane de 374 logements en immeubles. La mise en valeur des Thermes, l'édification de l'hôpital de 100 lits, d'une Mosquée, la scolarisation accélérée des populations regroupées, les grandes questions d'urbanisme et de progrès social sont présentement le plan de travail de l'Assemblée Municipale qui comprend 11 musulmans et 6 européens. Cette ville prospère est classée à la fois cité thermale et capitale viticole de France et de Navarre.

Espoir d'une prospérité accrue : la mise en valeur de la Station Thermale. Les légions romaines ont les premières reconnu les propriétés des eaux sulfureuses qui jaillissaient alors en plusieurs points de ce curieux bloc de travertin d'origine volcanique que l'on nomme le fer à cheval en raison même de sa forme. De nombreuses sources ont été captées pour les besoins d'un établissement thermal appelé à connaître un jour une grande prospérité.

"Hammam-Bou-Hadjar", l'ancienne "Dracones" des Romains d'un nom grec signifiant les "marmites tortueuses", le nom arabe actuel se traduit par "Bain de l'homme de pierre"; une légende, partant du fait que les eaux de Hammam-Bou-Hadjar sont pétifiantes, rapporte qu'un Saint Homme surpris par les eaux, en extase ou en prière, aurait été retrouvé pétrifié !

SITUATION - SUPERFICIE

a) Situation : Au Sud-Ouest de la plaine de la M'Léta, la Commune de Hammam-Bou-Hadjar est limitée : au nord, par la Sebkhah d'Oran; à l'Ouest, par l'Oued Mellah et le Djebel El-Meïda, au Sud, par les premiers contreforts des Berkèches, à l'Est, par une limite administrative artificielle qui la sépare des Communes d'Aïn-El-Arba et Hameau-Perret. Hammam-Bou-Hadjar est à 70 kms d'Oran; 25 kms d'Aïn-Témouchent; 90 kms de Tlemcen; 28 kms de la mer (Sassel et Turgot plage); Altitude : 135 mètres.

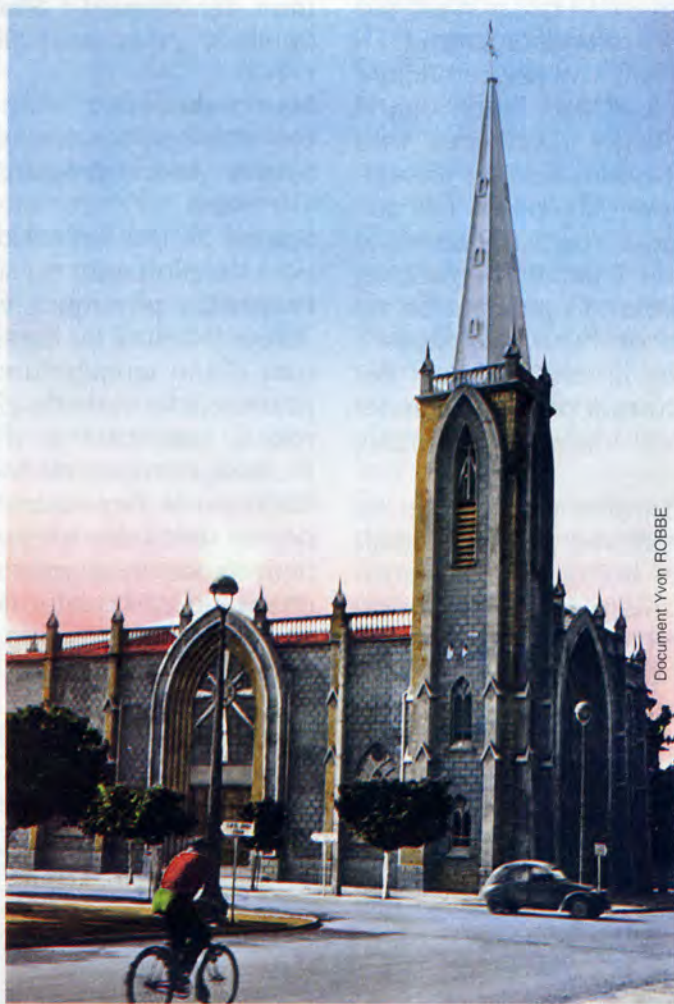
b) Superficie : Avant 1958 : 17.659 hectares (dont 11.000 hectares de vigne) En 1958 : prélèvement de

533 has par la Commune de Keroulis, prélèvement de 545 has par la Commune d'Hameau-Perret. Nouvelle superficie depuis 1958 : 16.580 hectares.

GEOLOGIE

La partie Sud de Hammam-Bou-Hadjar est limitée par des dépôts rocheux calcaires en forme de "fer à cheval" d'une profondeur de 800 mètres environ; l'épaisseur des 2 chaînons est de 6 à 8 m, surplombant d'une douzaine de mètres les terrains environnants; les 2 branches du "fer à cheval" présentent de nombreuses sources thermales. Des géologues tels que Stéphane Gsell et Mac Carthy se sont intéressés à ce qu'était Hammam-Bou-Hadjar dans l'antiquité. Des silex taillés, des amphores et des débris de bassins ont permis d'établir que ces eaux chaudes étaient utilisées par les Romains.

Terre géopagique et terre labourable rougeâtre peu sablonneuse; sous-sol glaiseux; terrain peu pierreux à l'exception de quelques monticules.



Document Yvon ROBBE

L'Eglise N.D. du Rosaire

CLIMAT PLUVIOMETRIE HYDROGRAPHIE

a) Climat et pluviométrie:

Climat tempéré, adouci par la proximité de la mer. Pluviométrie régulière variant entre 350 et 550 m/m.

b) Hydrographie : Au nord, en bordure du C.D. 18 sources débitant 3 litres seconde d'eau un peu saumâtre mais potable - 6 sources termales de 60 à 70° au fer à cheval et 7ème source d'eau minérale froide d'un débit de 1/2 litre/seconde environ. La commune est alimentée en eau potable par la conduite des Beni-Bahdel, et par la source d'Aïn-El-Haad (sur les hauteurs de Gaston-Doumergue).

Deux rivières : l'Oued Mellah dont l'eau est salée mais consommée par le bétail et par certains riviains et l'Oued Meteguer affluent de l'Oued Mellah et descendant comme lui des Berkèches.

VÉGÉTATION - RICHESSES NATURELLES

a) Le palmier nain a fait place à la vigne et au blé. Hammam-Bou-Hadjar est essentiellement une com-

mune viticole de France et de Navarre avec une production moyenne de 500.000 hectolitres.

b) Richesses naturelles :

1) La radioactivité de la ceinture rocheuse et volcanique du fer à cheval;

2) Les eaux thermales et minérales.

RADIOACTIVITÉ : Conclusion du rapport de fin des travaux de la mission en Algérie du Commissariat à l'énergie atomique (10 juin 1950-1er janvier 1951). "Le problème de Hammam-Bou-Hadjar n'est pas résolu en ce qui concerna la profondeur surtout. En effet, un seul sondage est insuffisant pour conclure à la stérilité de l'ensemble. Mais, étant donné qu'une campagne de sondages, pour des frais considérables, n'apporterait qu'un résultat aléatoire, alors que la prospection en Algérie ne fait que commencer, il semble que pour l'instant, comme je l'ai indiqué dans une note du 2 janvier dernier, les travaux peuvent être suspendus. Cependant on ne doit pas perdre de vue que de l'uranium existe à Hammam-Bou-Hadjar, en un gisement auquel des circonstances ultérieures pourront peut être donner de la valeur. Henri Sanselme - Ingénieur géologue, chef de mission au C.E.A.

Étonnante radioactivité de simples cailloux qui ne contiennent apparemment aucune parcelle métallique; les recherches faites au compteur Geiger donnent une présence d'Uranium de 0,9% (les gisements exploités ont une teneur de 4 à 5 pour 1000, alors qu'on ne peut déceler de métal).

LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES :

Les sources : La partie sud de l'agglomération est limitée par des dépôts rocheux en forme de fer à

cheval; d'une profondeur de 800 mètres environ; l'épaisseur des 2 chainons est de 6 à 8 mètres, surplombant d'une douzaine de mètres les terrains environnants. Les 2 branches du fer à cheval présentent de nombreuses sources thermales très renommées dans la région.

Source du Rocher : Débit 9 litres minutes qui alimente la cascade du jardin public.

Source Louise : Source du Palmier : Source N° 4 (non dénommée) : Source N° 5 (non dénommée) (toutes captées pour alimenter l'établissement des bains).

Source du diable : dont le pavillon d'exploitation a été détruit pendant les événements.

Source Maskin et Source Lucienne : captées par les Thermes.

Source N° 7 : source d'eau gazeuse pour boisson dont l'exploitation est suspendue depuis 1914.

Propriétés physiques et chimiques des sources : Toutes les eaux du bassin de Hammam-Bou-Hadjar sont d'une température très élevée sauf la source gazeuse; elle varie de 25 à 72°. La composition chimique des eaux a d'abord été étudiée par le Professeur Imbert de Montpellier en 1895, puis en 1908 par le Professeur Hauriot de Paris. Leurs propriétés sont à peu près semblables car elles contiennent toutes en quantités variables : Bicarbonate de chaux, Bicarbonate de magnésie, Chlorure de sodium, Chlorure de magnésium, Sulfate de chaux, Silice, Traces de lithine.

La radioactivité des sources a été étudiée en 1922 par M. Chouchak, attaché à la faculté des sciences d'Alger et en 1950 par Mlle Guigue, Chef du laboratoire du Service des Mines d'Alger. Elle varie de



L'Hôtel de Ville et le Monument

Document Yvon ROBBE

Musulmans : $\frac{1710}{114,07} = \frac{15\%}{6} = 2,50\%$

HABITAT

Musulman : Les tentes ont disparu, quelques gourbis dans les douars : 5% des habitations des douars et 1% dans l'agglomération (dans les quartiers périphériques). Tout le restant est en dur. Dans la partie Ouest de la ville, une cité musulmane de 374 logements sera inaugurée en mai 1961. Cette cité comprend en 18 bâtiments dont 4 de 3 étages et 14 de 4 étages : 294 logements de 3 pièces; 80 logements de 2 pièces.

Les loyers sont de l'ordre de :

- 42,00 NF par mois pour les logements de 3 pièces (prix de la concession d'eau comprise)
- 37,00 NF par mois pour les logements de 2 pièces (eau comprise).

Dans la partie Est de la ville 100 logements en copropriété seront terminés courant août 1961; en priorité ils seront attribués aux Anciens Combattants musulmans.

Européens : Une cinquantaine de riches villas ou maisons de maître. 80% des habitations sont modestes et assez anciennes.

50 logements HLM dont 8 groupes de 4 villas (32

logements) et un immeuble à 3 étages de 18 logements, construits en 1953 et entièrement payés par la commune. 30 logements HLM sont en construction à l'Est de la ville et seront terminés en août 1961. 19 logements de fonctionnaires sont construits par la société SOFITECA; ils seront terminés en mai 1961.

La crise du logement sera donc complètement résolue dans le courant de l'année.

LE VILLAGE DE HAMMAM-BOU-HADJAR

Fondé le 4 novembre 1873, le centre de colonisation comprenait 30 feux dont 10 Alsaciens, 10 émigrants venus du Gard, du Tarn et de l'Est et 10 colons du pays dont quelques Espagnols.

En 1961, ville active de 15.000 habitants dont 12.000 de statut civil local. Rues larges et propres, d'un tracé rectiligne, bordées de villas. L'agglomération ne peut tout à fait combattre son aspect de gros bourg. Plus de 500 nouveaux logements seront terminés dans le courant de l'année.

Principaux édifices : Mairie, Eglise et temple protestant, poste, marché couvert, recette municipale, centre municipal d'hygiène, Hôtel thermal et bains, D.R.S., 3 cinémas.

Réseaux de conduite d'eau - d'égouts, réservoirs d'eau, station d'épuration.



Document J.P. THEE

Le Rocher de Tuf

0,25 à 24 millimicrocuries par litre à l'émergence; ces propriétés permettent de classer les sources de Hammam-Bou-Hadjar parmi les plus curatives existant actuellement en Algérie. Elles permettent de traiter : Les différentes formes de rhumatismes, les sciatiques, les troubles de la diathèse urique (goutte, arthritisme), les troubles de la fonction hépatique, les plaies à cicatrisation rebelle, les séquelles de paludisme et surtout les affections gynécologiques (métrites, salpingites, etc...).

De nombreuses cures spectaculaires ont été signalées par les médecins de la région. Des sommités médicales ont présenté des études sur les eaux de Hammam-Bou-Hadjar; ces études nous permettent d'affirmer que les vertus thérapeutiques des eaux de Hammam-Bou-Hadjar ne sont mises en doute par aucune des Autorités Médicales qui ont eu l'occasion de s'en occuper.

EXPLOITATION DES SOURCES : Il existe actuellement :

1) Un établissement thermal pour la clientèle externe de conception ancienne, comprenant 17 piscines et une installation sommaire de bains à vapeur. Ces bains sont alimentés par les sources Maskine, Lucienne et la Source du Palmier; en raison de leur température élevées, les eaux doivent passer dans un bassin de refroidissement avant utilisation; leur composition chimique est celle de l'ensemble du bassin, mais leur radioactivité est très faible.

2) Un hôtel doté d'une trentaine de chambres et de 5 salles qui permettent aux curistes séjournant à l'hôtel d'effectuer leur cure sans sortir de l'établissement; les installations comprennent : piscines individuelles, douches ordinaires, douches à vapeur, douche à la lance; massages sous pluie. Elles sont alimentées par la source Adèle de composition chimique semblable à celles de l'ensemble du bassin et par la Source Louise dont les propriétés radioactives sont les plus importantes : 22,8 millimicrocurie par litre, une des plus radioactives de France, supérieure à celles de Plombières (Source Lambinet 14,10) et approchant celle de la Bourboule (Source Choussy 22,45).

L'établissement thermal et les eaux de Hammam-Bou-Hadjar ont la faveur du public. Au cours des dernières années l'activité de l'exploitation s'établit comme suit :

- 1949 : 54.500 bains ; 1950 : 55.500 ; 1951 : 46.600 ; 1952 : 43.700 ; 1953 : 41.200 ; 1954 : 40.000 ; 1955 : 31.100 ; 1956 : 21.300 ; 1957 : 15.500 ; 1958 : 17.500 bains.

La chute de fréquentation qui s'est produite ces dernières années correspond aux événements d'Algérie, car Hammam-Bou-Hadjar se trouvait en pleine zone opérationnelle.

ETHNOLOGIE - LINGUISTIQUE :

Européens : 70% sont d'origine espagnole. Dans les 20% restant, 15% sont venus de la Métropole (beaucoup d'Alsaciens, certains du Gard) 5% sont d'origine italienne. Une cinquantaine d'Israélites.

Musulmans : 20% d'origine marocaine, 80% d'autochtones (80% de kabyles, environ, la plupart venant de la région de Michelet).

Peu d'étrangers dans la commune (Espagnols, Marocains). Les 70% de la population européenne d'origine espagnole s'exprime le plus souvent en Espagnol.

Organisation tribale : De l'ancienne organisation tribale il ne reste plus rien. Les tribus ont fait place aux douars et chaque douar avait un chef de douar qui obéissait au Maire. Il existait à Hammam-Bou-Hadjar un caïd, excellent trait d'union entre les populations musulmanes et l'administration.

Depuis les événements une nouvelle hiérarchie s'est substituée à l'ancienne, implantée par l'Armée: chefs de douars, d'ilots, de rue, d'auto-défense, etc... Ce qui n'empêche pas d'ailleurs les anciens chefs d'avoir gardé une partie de leur autorité et de leur influence.

Par suite des événements, des déplacements de population et des regroupements, il est possible que dans une vingtaine d'années le douar ne soit plus qu'un souvenir, comme l'est dès à présent la tribu.

Population : Recensement de 1954 :

Européens : Français : 2.660
Etrangers : 206 total 2.866

Musulmans : Français : 9.144
Etrangers : 2.263 total 11.407
TOTAL 14.273

Démographie : Ci-dessous quelques chiffres des décès et naissances concernant les dernières années:

Années	Européens		Musulmans	
	Décès	Naissances	Décès	Naissances
1954	30	58	199	534
1955	22	46	167	580
1956	31	48	190	456
1957	29	50	353	591
1958	31	45	313	627
1959	31	53	207	551
	174	300	1.429	3.139

Sur 6 ans : excédent des naissances sur les décès.

Européens : $300 - 174 = 126$

Musulmans : $3.139 - 1.429 = 1.710$

Soit augmentation au pourcentage de la population et par an (moyenne) :

Européens : $\frac{126}{28,66} = \frac{4,20\%}{6} = 0,70\%$

Ecoles : 9 écoles, 54 classes, plus de 2.000 élèves. On distingue : le village, la cité HLM, la Cité Bézy, les quartiers du fer à cheval, de Soler, etc...

RÉPARTITION DES TERRES DE LA COMMUNE

Tableau de la répartition foncière

	0 à 20 hectares	20 à 50 hectares	50 à 100 hectares	au-dessus de 100 hectares
Musulmans	199	15	5	0
Européens	88	104	36	16

La commune est une commune essentiellement viticole dont la production est de l'ordre de 500.000 hectolitres de vin par an.

Année 1954 : 622.430; année 1955 : 441.520; année 1956 : 595.157; année 1957 : 469.291; année 1958 : 308.119; année 1959 : 574.522; année 1960 : 476.514.

Malgré sa vocation viticole, la commune faisait de l'élevage qui depuis les événements est en très nette diminution.

Année 1960 : Chevaux : 175; Mulets : 220; Anes : 120; Bovins : 415; Moutons : 2200; Chèvres : 540; Porcs : 40.

Industries - Artisanat : 2 grandes distilleries d'alcool; 3 huileries; Ateliers de mécanique automobile, de forge, charronage, de menuiserie, de serrurerie; Etablissement thermal; 1 fabrique de sodas.

Commerce : Cave coopérative viticole : 100.000 hectolitres de vin; Coopérative de céréales; Caves particulières; Débits de boissons : 10 cafés européens, 5 cafés maures; 4 banques; 3 grands hôtels restaurants.

VOIES DE COMMUNICATION

Route N° 59 : Aïn-Témouchent à Sidi-Bel-Abbès
G.C. N° 34 : Aïn-El-Arba - Hammam-Bou-Hadjar - Rio Salado

G.C. N° 18 : Er-Rahel - Aïn-Beida - Aïn-El-Arba
R.D. n° 2 : Er-Rahel - Hammam-Bou-Hadjar
Nombreuses routes et pistes empierrées sur tout le territoire. Une importante gare routière dessert par cars TRCFA toutes les villes et villages de la région.

EDUCATION NATIONALE

Ecole de garçons centre : 17 classes; Ecole de filles centre : 12 classes; Ecole de garçons HLM : 6 classes; Ecole de filles HLM : 4 classes; Ecole d'Aïn-Beida : 2 classes; Ecole Hadjairia : 2 classes; Cours complémentaire : 5 classes; Ecole maternelle : 5 classes; au total 53 classes scolarisant plus de 2000 élèves. A peu près toutes les fournitures scolaires sont payées par la commune.

Colonie de vacances : La colonie des Amitiés Laïques de Hammam-Bou-Hadjar a envoyé 65 enfants en métropole grâce en partie à une subvention communale de 7.000 nouveaux francs.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

a) **Européen** : Garderie organisée par les Oeuvres

catholiques - une trentaine d'enfants au-dessous de 4 ans.

b) **Musulman** : Depuis les événements, la plupart des Ecoles Coraniques qui étaient peu nombreuses et peu fréquentées ont fermé leurs portes.

SYNDICATS

Puissant syndicat des Viticulteurs affiliés à la C.G.A. Syndicat agricole

Section des 2 syndicats d'instituteurs : Syndicat National des Instituteurs et Syndicat des Instituteurs d'Oranie (en majorité à Hammam-Bou-Hadjar).

ANCIENS COMBATTANTS

Section de l'Union Nationale des Combattants (UNC) - Président M. CELSE

Section des Anciens Combattants, Prisonniers de guerre - Président M. CALLE

Section des Médaillés Militaires (17 Européens, 4 Musulmans) - Président M. CELSE

Section d'Anciens Marins (Cols bleus) - Président M. MONTAMAT.

SANTÉ PUBLIQUE

Hôpital auxiliaire à l'hôpital régional d'Aïn-Témouchent dont le service médical est assuré par un médecin conventionné et par un Adjoint technique de la Santé Publique - Depuis 1955 est devenu l'hôpital civil de Hammam-Bou-Hadjar.

- Centre Municipal d'Hygiène scolaire
- Projet de construction d'un hôpital de 100 lits
- Deux docteurs en médecine (Docteur Montero et Docteur Pierlovisi)
- Une pharmacie (Madame Le Sueur)

CULTES

Catholique : Très belle église construite en 1957 desservie par M. le Curé Chevrot depuis 1958, Conférence de Saint Vincent de Paul.

Protestant : Temple protestant.

Israélite : Pas de temple. La majorité des Européens de Hammam-Bou-Hadjar est de religion catholique.

Musulman : Construction en 1960 d'une Mosquée ou plus exactement d'une grande maison de prière, au centre de regroupement du fer à cheval; construite avec le travail des fidèles et l'aide de la Municipalité.

LISTE DES MAIRES

- 1885-1886 : M. BOIREAUD Alphonse
- 1887-1888 : M. BENAZET Jacques
- 1889-1896 : M. BOYREAUD Bertrand
- 1897-1907 : M. MICHEL Fernand
- 1908-1909 : M. SAINT-JEAN Auguste
- 1909-1932 : M. SAINT-JEAN Jean
- 1932-1935 : M. FONTEYREAU Charles
- 1935-1944 : M. ETIENNE Clodomir
- 8.1.44-1957 : M. DELAGE Ernest
- 1958-1959 : Délégation spéciale :
M. GUET
M. BOISMERY
- 1959 : M. BOISMERY

Elections municipales du 19.4.1959 : Liste unique : "Fraternité et Défense des Intérêts communaux" - 5.162 votants sur 6.557 inscrits : 11 musulmans, 6 européens.

JUSTICE

La commune Hammam-Bou-Hadjar fait partie du canton judiciaire d'Aïn-El-Arba. Tous les vendredis, le Juge tient audience foraine à la Mairie (Salle de la Justice de Paix).

Les Musulmans, pour les affaires concernant leur statut personnel, dépendent de la Mahakma d'Aïn-Témouchent.

En conclusion, aujourd'hui Hammam-Bou-Hadjar est une ville que de nombreux touristes visitent journellement; ils viennent peut-être s'y soigner mais aussi se délasser dans ses jardins dont le plus important, le "Parc du Rocher" dit "Petit Vichy" avec sa cascade, ses pergolas, ses allées ombragées et son parc de jeux d'enfants, fait l'admiration de toute la région.

Rendons un hommage mérité à tous les artisans de cette prospérité : ceux d'hier, et ceux d'aujourd'hui, colons soldats, fonctionnaires, qui n'ont cessé d'améliorer le patrimoine familial et communal.

L'histoire de Hammam-Bou-Hadjar n'est-ce pas l'histoire des hommes qui l'ont faite ? Ceux là même issus des familles les plus diverses, **venues de France, d'Espagne, d'Italie, de Suisse**, pour poser - dans des conditions qu'on imagine à peine - les premiers jalons d'une civilisation. Ces hommes-là ont, voici bientôt un siècle, nourri la première glèbe de leurs forces tenaces. On oublie aujourd'hui leurs déboires et leurs peines, leur vie rude, leur sacrifice obscur.

S'il est un martyrologue anonyme, c'est bien celui des pionniers Algériens dont beaucoup n'ont même pas connu la fécondité des terres défrichées.

En 1961 n'est-ce pas rendre à ces pionniers incomparables l'hommage le plus naturel que de dire française cette province aimée et souffrante en voie de devenir pour le mieux être eurafricain, la grande oeuvre des hommes ?

Juin 1959-1960



Etablissement thermal

Document Antonin ROLL

BIBLIOGRAPHIE

- Fédération Hospitalière de France. Union Hospitalière d'Algérie. 2ème Congrès Oran 22,23 et 24 mai 1959. Rapport présenté par Alexandre Grandmont, Directeur de l'Hôpital Civil d'Aïn-Témouchent "Utilisation des eaux Thermales de Hammam-Bou-Hadjar aux fins de thermalisme social".
- Paul Georges Emile (G.E.P.) Hammam-Bou-Hadjar - Station thermale, attend son heure - Echo Dimanche 30 Novembre 1952 (Photographie aérienne du fer à cheval).
- Le Livre d'Or de l'Oranie - Publication collective 1925
- SANSELME Henri, Ingénieur Géologue, Chef de mission au C.E.A. - Rapport fin de travaux - Commissariat à l'Energie Atomique - Mission en Algérie - Hammam-Bou-Hadjar Sources thermominérales et travertins radioactifs 10 juin 1950 - 1er juin 1951 - Rapport signé le 19 novembre 1951.
- Docteur IZARD - Contribution à l'Etude des eaux de Hammam-Bou-Hadjar. Thèse de Docteur 1909.
- Docteurs ABADIE et CASANOVA - Propriétés et médications des eaux de Hammam-Bou-Hadjar et aussi de reminéralisation des tuberculeux par injections sous cutanées d'eau de Hammam-Bou-Hadjar - 1910.
- Docteur Madeleine JAUBERT - Contribution à l'étude générale des eaux thermales de Hammam-Bou-Hadjar - Thèse présentée devant la faculté de Médecine de Marseille le 29 mars 1939.
- H. VIOLLE - Etude générale des eaux thermales de Hammam-Bou-Hadjar.
- Henri BOURRIERES : Hammam-Bou-Hadjar a 2 amours : la vigne et les eaux - Article Echo Dimanche 29 août 1948.
- Henri BOURRIERES : Y a-t-il de l'uranium à Hammam-Bou-Hadjar? Echo d'Oran des 10 et 11 mars 1950.
- LAUNAY Roger - Monographie de Hammam-Bou-Hadjar (1959-1960).



La Pergola

Document Antonin ROLL